

MISE EN OEUVRE DE L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE

AUJOURD'HUI EN FRANCE

Une majorité politique est élue sur un programme de mise en oeuvre de l'ED.

Toute personne résidant en France se fait **ouvrir un compte** courant dans la banque de son choix. Le n° de compte contient le n° de sécurité sociale afin qu'une personne ne puisse ouvrir qu'un seul compte.

Le gouvernement reprend la compétence de la monnaie, annule son ancienne monnaie capitaliste, instaure la **nouvelle monnaie distributive** et le **Revenu social** :

- la monnaie créée correspond à ce qui est en vente à destination de la population ;
- cette masse monétaire est distribuée également à la population ;

(Les moyens informatiques rendent faciles les calculs des stocks et des revenus, ainsi que l'utilisation de la monnaie. Puisque les besoins sont différents selon les âges, on décidera démocratiquement des variations de salaire selon les tranches d'âge.)

Pour une transition confortable, la première année, chaque personne garde son **travail** antérieur. Ceux qui n'en avaient pas choisissent avec le Pôle Emploi et les élus locaux une mission d'intérêt général de 30h par semaine (en fonction des besoins locaux : services à la personne, dépollution et réhabilitation des lieux de vie, études, formations...). Les retraités peuvent participer mais ne sont pas obligés. Pour que le travail soit bien fait, chacun doit rendre des comptes à sa hiérarchie, mais également à ses usagers (élèves, clients, subalternes...).

Ceux qui refusent de poursuivre leur travail ou de s'employer à une mission d'intérêt général ne touchent qu'un *demi revenu social*.

Les achats et ventes **entre entreprises** ne s'effectuent plus en argent mais en *comptabilité matière* (comme cela s'effectue à l'intérieur des entreprises aujourd'hui), ils ne donnent lieu ni à de la création de monnaie, ni à de la destruction.

Les échanges **avec les autres pays** s'articulent de la même manière qu'on gérait les échanges avec les pays dits communistes (les monnaies n'étaient pas convertibles) : les banques centrales comptabilisent (*comptabilité matière*) les échanges et veillent à *équilibrer exportations et importations*.

La **propriété d'usage** remplace la propriété privée, et assure à chacun de rester dans son lieu de vie. Les logements inutilisés sont mis à disposition des personnes sans logement ou des gens de passages.

Les succursales des entreprises nationales en territoire étranger sont « abandonnées ». Les unités de production qui appartenaient à des entreprises étrangères sont « nationalisées ». En contrepartie, les entreprises étrangères « dépossédées » se partagent les unités « abandonnées ».

Durant la première année :

Ayant comptabilisé ce qui est entré dans les magasins au cours du mois, on crée et distribue chaque mois l'argent correspondant.

La coopération étant permise à tous les échelons, de nombreuses tâches inutiles ou nuisibles vont être arrêtées. Les personnes se retrouvant sans emploi choisissent une mission d'intérêt général.

Si des travaux pénibles ne trouvent plus assez de main d'oeuvre, on diminue leur temps de travail afin de les rendre attractifs.

Au bout d'un an, on réévalue le temps de travail moyen de façon à ce que chacun travaille le même nombre d'heures.